

cord avec les principes que vous défendez. Je ne doute pas que tous vos confrères de la presse religieuse ne suivent votre exemple.

“ La violation de la loi divine qui prescrit le repos dominical est un des crimes que Dieu punit sévèrement. Cette violation allait s'étendant de plus en plus dans notre malheureux pays. Est-il étonnant que des maux étranges soient venus fondre sur nous ? En reconnaître toutes les causes et travailler à les faire cesser, c'est tout à la fois honorer Dieu et servir sa patrie, c'est le but que s'est toujours proposé votre excellent journal et qu'il remplit avec une rare et habile constance.

“ Je vous en félicite et en bénissant vos travaux, je fais des vœux pour le succès qu'ambitionne votre foi.”

Un des premiers organes de la presse religieuse en Europe, le *Bien Public* de Gand, déterminé par les approbations qu'a reçu le *Monde* a également adopté la cessation du travail le dimanche. Espérons, pour le bonheur de la France et de la Belgique, que cette grande réforme va se généraliser rapidement. Dieu veut le repentir de la France, il désire qu'elle fasse pénitence de ses crimes et il lui pardonnera; voilà un commencement, puisse-t-il fléchir le courroux céleste et rendre à notre ancienne mère patrie, la paix et le bonheur que l'impiété lui a fait perdre.

Il n'y a rien de plus intolérant qu'un protestant, il semblerait que sa religion lui commande le fanatisme et la haine de tout ce qui porte le cachet du catholicisme. Si l'histoire n'était là pour nous le démontrer, les actes actuels de la plupart des gouvernements protestants nous le prouveraient surabondamment. Le gouvernement prussien est protestant, le gouvernement suisse est protestant, et ils n'épargnent rien pour persécuter les catholiques. La Prusse interdit la circulation des journaux dévoués à notre sainte religion, crée des écoles communes, enlève l'enseignement aux communautés religieuses, soumet les évêques et les prêtres à toutes les vexations. L'Alsace et la Lorraine encore françaises par le cœur, ont particulièrement à souffrir de cette intolérance. Ces deux provinces sont inondées de publications impies ou protestantes et les journaux catholiques sont proscrits, leurs écoles sont forcées d'adopter un programme d'enseignement protestant, les prêtres sont emprisonnés, gardés comme otages sous les plus futiles prétextes.

La Suisse marche sur les traces de la Prusse et même la dépasse. Il n'y a pas longtemps, son gouvernement revisait la Constitution et passait une loi inique qui ne tend à rien moins qu'à rendre les prêtres sujets au service militaire.

Si de l'Europe, nous passons en Amérique, nous voyons la même intolérance, la même haine du catholicisme. Quelques-uns des Etats de l'Union Américaine vont jusqu'à refuser tout emploi public aux hommes appartenant à la religion catholique, aux papistes comme les protestants se plaisent à nous appeler. Le même ostracisme se poursuit dans la province d'Ontario. Là, malgré le bon exemple de tolérance que nous donnons à tous les protestants, il suffit d'être catholique pour être frappé d'incapacité à remplir des emplois publics. Au Nouveau-Brunswick de même, on foule aux pieds les plus justes aspirations de la population canadienne et catholique, on vote des bills pour les écoles mixtes, on refuse des octrois aux écoles catholiques afin de forcer nos coreligionnaires à envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes, véritables bouges de fanatisme et d'impiété contre l'Eglise de Jésus-Christ.

Voilà la condition que l'on nous fait partout. Dans la Province de Québec, le gouvernement est catholique, mais il protège toutes les confessions, les protestants sont mis au

même rang que les catholiques; bien plus, on leur accorde des avantages que l'on refuse à ceux-ci. Quoique nos frères séparés soient en minorité dans notre Province, on leur a donné un député-surintendant de l'instruction publique, on leur fait des octrois spéciaux, et malgré tout ils osent encore quelquefois ériger à l'intolérance. Les fanatiques! ils aspirent après le moment où ils pourront nous écraser, et alors ils suivront les exemples qui leur sont donnés par leurs coreligionnaires des autres contrées; le ton de leurs journaux le laisse voir facilement. Mais la Providence nous garde et ne permettra pas que nous tombions sous les coups des sectes protestantes.

A propos de l'intolérance religieuse, nous lisons ce qui suit dans le *Moniteur Aoudien*. Il s'agit de la nomination d'inspecteurs d'écoles au Nouveau-Brunswick:

“ Si nous nous livrons à la dissection, nous y trouvons deux catholiques et douze protestants, et au nombre de ces derniers figurent deux ministres protestants par dessus le marché. Comme toujours, les catholiques sont loin de recevoir leur juste part dans cette affaire. Formant près des deux cinquièmes de la population, ils devraient avoir cinq inspecteurs au lieu de deux. Mais quand on est animé des meilleures intentions envers les catholiques, suivant l'inimitable expression d'une feuille protestante, c'est ainsi qu'on les traite!

“ Et de grâce, quelle affaire les deux *Révérends Gentlemen* ont-ils dans cette galère? Le bureau d'éducation proscrit les Frères de la Doctrine Chrétienne et les Sœurs de Charité de l'enseignement, à cause de leur habit distinctif et particulier; et il nomme des *Clergymen* comme inspecteurs! Pour les catholiques, on ne veut rien voir qui puisse sentir le clérical; pour les protestants, on prend ce qu'il y a de plus clérical. Tableau!

“ L'acharnement des seigneurs de Fredericton contre le catholicisme dans cette question de l'éducation est aussi plus que remarquable. Plusieurs familles protestantes admettent indirectement la haine aveugle qui préside à l'émission des édits du bureau d'éducation. Ainsi court à sa perte un gouvernement qui a pourtant toutes les envies de se maintenir au pouvoir.”

De tels antécédents ne seront jamais suivis par les catholiques, la charité chrétienne ne le leur permettrait pas.

Une autre preuve de haine contre le catholicisme nous est donnée par le ministère d'Ontario. Un député demande au cabinet s'il est prêt à offrir une récompense pour l'arrestation des meurtriers de Scott à Manitoba. Le ministère répond qu'il est prêt. Ce n'est plus du fanatisme cela, c'est de l'absurdité.

Une touchante surprise

Dimanche dernier au soir, l'Asile de Beauport fut le témoin d'une de ces incomparables fêtes, pleines des joissances pour le cœur, comme le catholicisme seul peut en produire.

Le héros de cette démonstration était M. Clément Vincette, l'estimé surintendant de l'Asile de Beauport. Depuis longtemps, M. Vincette, ami actif et dévoué de la sainte cause de l'Eglise et du Vénéré Pie IX, consacrait avec une ardeur, un amour sans égal, son temps et son intelligence aux intérêts de l'Auguste Prisonnier du Vatican.

Cette conduite si belle et si noble vient de recevoir la seule récompense digne d'un si beau dévouement.

En octobre dernier, les amis de M. Vincette prièrent Mgr. l'Archevêque de solliciter du Saint-Père une distinc-